



HAL
open science

Essai d'analyse en genre de la gouvernance et de la décentralisation : place et rôle des femmes au sein des collectivités territoriales et des politiques publiques locales : Cas de quelques régions, districts et communes à Madagascar

Lala Raharinjanahary, Tsilavo Randriamahaleo

► **To cite this version:**

Lala Raharinjanahary, Tsilavo Randriamahaleo. Essai d'analyse en genre de la gouvernance et de la décentralisation : place et rôle des femmes au sein des collectivités territoriales et des politiques publiques locales : Cas de quelques régions, districts et communes à Madagascar. *Alizés : Revue angliciste de La Réunion*, 2011, Actes du colloque international "Genre et gouvernance" (île Maurice, 17-19 novembre 2009), 34, pp.192-209. hal-02341442

HAL Id: hal-02341442

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02341442v1>

Submitted on 31 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Essai d'analyse en genre de la gouvernance et de la décentralisation : place et rôles des femmes au sein des collectivités territoriales et des politiques publiques locales : Cas de quelques régions, districts et communes à Madagascar

Introduction

Des études ont été réalisées sur les conditions socio-économiques des femmes malgaches. De même, des études historiques ont évoqué les reines de Madagascar, avant la colonisation française. Ce contexte socio-historique faciliterait la présence des femmes dans l'arène politique. Il convient donc de se poser des questions sur des thématiques portant sur les rôles et place des femmes au niveau politique pour le passé proche et le présent, et en particulier à celui de la décentralisation et de la coopération décentralisée, au sein des collectivités territoriales et des politiques publiques locales. Quelles places occupent-elles ? Quelles sont leurs réalisations ? Comment perçoivent-elles leurs rôles et fonctions, y compris leurs motivations ? Et comment sont-elles perçues ? Quels sont leurs atouts ? Affrontent-elles des problèmes particuliers ?

Pour fournir des éléments de réponse à ces questions, une approche socio-anthropologique et de genre, incluant par conséquent des travaux de terrain, a été mise en œuvre. Les résultats des recherches menées dans le cadre de cette communication, dans un contexte sociopolitique difficile, nous donnent un aperçu de la situation réelle. Et si ces résultats sont aujourd'hui disponibles, c'est grâce à la grande amabilité des personnes que nous avons rencontrées¹ ou qui nous ont mis en contact – en particulier à Monsieur Gaby Rajaonesy, ancien directeur de la Décentralisation. Nous leur adressons nos vifs

¹ Les personnes interviewées figurent dans le tableau en annexe.

remerciements. Les points suivants ont donc été constatés et analysés : 1) une très faible représentativité des femmes détenant des postes de responsabilités au sein des structures de la Décentralisation et de la Déconcentration. 2) Les performances des femmes maires. 3) Les perceptions de ces performances. 4) Les problèmes qu'elles ont affrontés ou qu'elles affrontent encore.

Méthodologie et contexte des interviews : approche socio-anthropologique et de genre

Une approche socio-anthropologique consiste dans « l'étude empirique multidimensionnelle de groupes sociaux contemporains et de leurs interactions, dans une perspective diachronique, combinant l'analyse des pratiques et celle des représentations... pour tenter une étude intensive *in situ* des dynamiques de reproduction/transformation d'ensembles sociaux de diverses natures, prenant en compte les comportements des acteurs, comme les significations qu'ils accordent à leurs comportements » (Olivier de Sardan, *Anthropologie et développement*, Paris : APAD, Kerthala, 1995. 10).

L'approche « genre » consiste à analyser les relations socio-économiques et politiques inégalitaires entre les femmes et les hommes au sein d'une société donnée, en vue de parvenir à l'égalité. Nous avons discuté avec différentes personnes, au sein des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) et des Services Techniques Déconcentrés (STD), du ministère de l'Intérieur et du ministère de la Décentralisation. Dans le contexte de la décentralisation à Madagascar, l'analyse a porté sur les trois points focaux de la gouvernance des Collectivités Territoriales Décentralisées, à savoir la bonne gouvernance, le développement local et le développement de partenariat. Ces trois points peuvent être mesurés en amont par la capacité technique des maires à négocier, et en aval par leur capacité de mobilisation de la communauté. Il faut toutefois relever que la décentralisation en est encore à ses débuts : (a) les régions ont été mises en place en 2004 et leurs responsables sont encore nommés par le pouvoir cen-

tral, (b) le transfert des ressources vers les CTDs n'est pas encore effectif, (c) enfin des difficultés de cohabitation entre les maires – élus – et leur supérieur hiérarchique (Chef de Région) – nommé – entravent le processus de développement.

Une très faible représentativité des femmes

Toutes les données n'étant pas disponibles, car non centralisées, ce tableau est présenté à titre indicatif pour les régions étudiées :

Niveau	Nombre total	Nombre de femmes	(%)
Niveau national	22 chefs Régions	0	0
	119 chefs Districts	22	8,4
	1546 Maires	77	0,9
Région Analamanga	112 Maires	12	0,7
District d'Atsimondrano	26 Maires	2	7
	204 chefs fokontany	25	2,2
Région Itasy	50 Maires	3	6
Région DIANA	52 maires	3	0,7
Région Vakinankaratra	51 maires	8	5,6
Commune Anosizato Ouest Région Analamanga	7 Fokontany	4 femmes chefs fokontany	7

Effectif des femmes chefs de Régions, femmes maires, chefs de Districts, et femmes chefs fokontany (unité territoriale de base, démembrement d'une commune et d'un arrondissement) (données septembre 2008 pour les maires ; septembre 2009 pour Chefs Districts).

On note une très faible représentativité des femmes : il n'y a plus de femmes chefs de Région (normalement élus mais jusqu'à aujourd'hui nommés) alors que sous le régime précédent, elles étaient

au nombre de trois. Il y a donc régression. Le pourcentage pour les autres données chiffrées est globalement faible. Les charges domestiques des femmes et l'idée du domaine politique réservé aux hommes constituent les principales raisons de la quasi absence des femmes dans la vie politico-administrative. Cependant, malgré ce nombre infime, le constat des réalités de terrain montre les performances des femmes maires.

Les performances des femmes maires

Les performances des femmes maires sont d'ordres matériel et immatériel. Les réalisations visibles touchent en majorité aux services de base de la santé, de l'éducation et de la citoyenneté. Elles sont indispensables aux administrés, leur facilitent la vie et font la fierté des maires : bâtiments neufs de la commune (Bongatsara, Anosizato ouest, Andriambilany) et ceux de l'éducation – Ecole Primaire Publique (EPP) et Collège d'Enseignement Général (CEG), bâtiments de la santé et dépendances – maternité (Anosizato), laboratoire d'analyses – logement de la sage-femme, centre de réinsertion pour enfants ; bâtiments réhabilités ou rajoutés avec mobiliers, eau et assainissement : EPP, Centre de santé de base niveau 2, « maison de mariage », routes communales (Andriampamaky) ; caisse JIRAMA (eau et électricité) et CNAPS (prévoyance sociale), parcs de loisirs, barrages, guichets fonciers (Andriambilany).

La réalisation de certaines infrastructures a été possible grâce à la mobilisation de la communauté. Dans le cas du CEG d'Anosizato, un fonds a été alloué en 2008 mais n'a pas suffi. Un processus de consultation, d'adhésion et de participation effective de la population a été initié. Pour cette construction, la maire a demandé aux sept *fokon-tany* de dresser une liste de leurs priorités en matière de développement. La construction du CEG a été priorisée. Puis, la forme de participation a été précisée de façon concertée et enfin les modalités de paiement également négociées (la Région Analamanga a fourni la toiture et du mobilier).

D'autres réalisations sont moins visibles mais tout aussi importantes : confection de copies d'acte d'Etat-civil en masse, mariages civils en masse pour Anosizato Ouest, alphabétisation fonctionnelle, formations en agriculture, appui à la création d'associations (Andriambilany), développement de l'approche genrée (Andriambilany, Anosizato ouest, Andriampamaky). Au niveau de leurs communes, beaucoup de ces femmes maires ont créé ou appuyé des associations de femmes (Anosizato Ouest, Andriampamaky pour la Région d'Analamanga, Andriambilany pour le Vakinankaratra), mais aussi des associations de femmes ou d'hommes ou encore mixtes (Andriambilany). La création d'associations selon un processus de *bottom up* (l'idée des associations mixtes, femmes ou hommes, en donnant le choix aux paysans, et en se basant sur leurs demandes pour des programmes de formation) a davantage de chance de durabilité, par opposition aux associations nées d'opportunités existant dans la commune, du type Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR), financé par la Banque Mondiale. Les réflexions de la mairesse à ce propos sont significatives : « elles se contentent d'attendre les financements ». Ensuite, le contenu des associations résulte d'un choix délibéré : certaines sont basées sur la culture malgache, comme formes d'entraide, mais avec des changements. Donner ici choix et latitude constitue le principe d'un *empowerment* bien compris.

Certaines réalisations renforcent non seulement les capacités technico-économiques des femmes et des hommes de la communauté et partant améliorent leurs conditions de vie, mais participent également à l'amélioration de leur situation. A titre d'exemple, une formation en Système de Riziculture Intensive (SRI) a été dispensée à une association de femmes. Selon l'élue, une des membres a voulu appliquer les nouvelles techniques, mais le conjoint, réticent, a décidé de partager les rizières pour qu'une partie seulement serve de parcelles test. L'association des femmes a appuyé cette dernière pour démontrer la nécessité de changer de techniques. Par la suite, le respect de l'époux pour les choix de son épouse en matière de décisions économique et sociale témoigne de l'utilité de la mise en œuvre des

concepts « genre » et « bonne gouvernance » au niveau de la commune.

La sensibilisation à l'approche « genre » se fait avec la création d'associations de femmes, d'associations mixtes ou simplement lors de réunions communautaires où des résistances au genre apparaissent, du type : « ce sont vos idées à vous les femmes, mais qui vous dit qu'on va les accepter ? » L'intervention de l'élue est alors indispensable pour expliquer que « toutes les idées se valent et, qu'en toute objectivité, peut-on dire que les idées des femmes sont toutes inefficaces ? Mais les hommes n'aiment pas l'idée d'être supplantés ou dépassés ». En insistant sur l'approche genrée, son *leitmotiv* durant notre entretien, la maire d'Andriambilany a parfaitement saisi cette approche : « alléger les charges des femmes et des enfants, dans une perspective de complémentarité entre hommes et femmes ».

Le développement de l'approche « genre » est un des grands mérites des femmes maires, notamment celles de l'Association des Femmes maires à Madagascar, créée en 2004. Cette association a été, à plus d'un titre, d'une importance stratégique pour ces élues : le fait de se regrouper pour se renforcer, l'obtention de matériels et de formations (sur place pour toutes, et à l'extérieur pour certaines) pour améliorer leurs capacités de premières Officiers de l'Etat-civil, la confiance des bailleurs de fonds qui misent davantage sur les femmes, leur sérieux et leur intégrité dans le cadre de la coopération décentralisée, et l'assurance que les unes et les autres s'entraident et se surveillent, en sont autant d'exemples concrets.

D'autres femmes maires sont entrées dans le cadre de la coopération décentralisée, avec un appui externe, comme celui apporté par l'ONG suisse *Nouvelle Planète* (Andriambilany) qui, ayant entendu parler de la méthodologie de l'alphabétisation fonctionnelle sur le foncier en 2004, s'est intéressée à la commune. Une fois alphabétisés, beaucoup de ces adultes ont pris part à la bonne marche des élections, en tant que membres des bureaux de vote (Andriambilany, Région Vakinankaratra). Selon les dires de la maire, le taux d'anal-

phabétisme a été réduit de 50% à 5% grâce à ces actions. Des agents des Services des Domaines sont ensuite venus pour appuyer l'installation du Guichet Foncier en 2008 grâce au dynamisme de la maire, de son équipe et de ses administrés. Une autre activité parascolaire, les « Parcs de loisirs » a été initiée par la commune d'Andriambilany, dans le cadre de la protection de l'environnement. Neuf des dix écoles volontaires ont réussi leurs Parcs de loisirs et ont été primées, mais le problème reste la durabilité, une fois les aides financières arrêtées.

Dans l'optique d'une bonne gouvernance, les communes devraient rendre compte à la population de la transparence de leur gestion. Les femmes maires que nous avons rencontrées procèdent par voie d'affichage du rapport financier communal annuel et des décisions du Conseil communal. L'amélioration des services offerts par la mairie est un signe palpable de la bonne gouvernance que ces femmes essayent de se fixer comme objectif. Pour le cas de la commune rurale d'Ampanotokana, le plus grand marché de bœufs de l'ouest de la région d'Analamanga, un guichet unique pour les transactions de vente de bovidés a été installé pour faciliter l'octroi de l'autorisation de vente et des taxes de transaction. Les utilisateurs sont unanimes à reconnaître l'amélioration incontestable du temps de délivrance des papiers administratifs au niveau de la commune.

La perception des performances des femmes maires

Au vu de ces performances, il est important d'avoir la vision des femmes maires par elles-mêmes, celle de leurs pairs, de leurs supérieurs, de leurs subordonnés et de leurs administrés, afin de mieux pondérer ces actions. Cette partie conforte l'idée relative à la définition même du genre, selon laquelle, mise à part la reproduction biologique, tout est création sociale.

Les perceptions des femmes maires par elles-mêmes

Les problèmes étant traités plus loin, les perceptions positives relatives à leurs compétences techniques ou à leurs traits de caractère seront analysées dans cette partie, les deux dimensions étant liées. Certaines idées sont récurrentes : l'avantage d'être femme et mère de famille, le sens des relations, le dynamisme.

Le fait d'être femme et surtout d'être mère de famille (idée récurrente des femmes maires)

Ce statut donne des avantages aux femmes maires, car les autres femmes viennent plus facilement soit pour résoudre les problèmes sociaux (absence de canaux d'évacuation d'eaux sales ou alors leur mauvais fonctionnement, problèmes de planning familial), soit pour des problèmes de développement économique (les femmes maires mobilisent plus facilement les femmes sur ces thèmes).

Ces propos se rattachent aux notions fondamentales de sexe et de genre et au partage de tâches et des rôles entre les femmes et les hommes. L'idée que les femmes doivent procréer pour être considérées et dotées de capacités est encore profondément ancrée chez la majorité des Malgaches². La société, comme dans la plupart des autres sociétés dans le monde, assigne traditionnellement aux femmes les travaux et les soucis liés à la reproduction (tracas domestiques et planning familial). Mais ils montrent ainsi les besoins différenciés des femmes et des hommes et la nécessité d'avoir davantage de femmes maires.

Une plus grande sensibilité aux difficultés de leurs administrés

Cette idée est liée à la précédente. Les femmes maires considèrent qu'elles sont plus sensibles que les hommes aux diverses diffi-

² A l'image du bananier qui essaime, arbre symbolique malgache, le rôle fondamental de la femme est de mettre au monde des enfants, comme dans toutes les sociétés traditionnelles au monde.

cultés socioéconomiques de leurs administrés : « *mahita ny maharary ny olona* ». La mairie d'Anosizato Ouest relève des communes rurales environnant la capitale. Elle se trouve dans des zones inondables et généralement défavorisées, d'où les problèmes d'évacuation des eaux usées mais aussi la création d'associations de briquetiers ou de vendeurs de poissons. Andriambilany est située en milieu rural agricole, avec un sol latéritique, des collines, où beaucoup d'hommes se déplacent à la recherche d'emplois en dehors de la commune : « *mandranto* ». Les femmes restées au village sont facilement abandonnées par leurs maris. D'où les multiples formations et autres activités de développement que la commune initie pour les rendre plus indépendantes et moins vulnérables.

Les femmes maires et leurs familles

Les femmes maires interviewées, bien qu'elles aient évoqué des contraintes de temps, ont toutes mentionné l'appui moral que leur famille leur apporte, les négociations en amont ayant eu lieu.

Leur dynamisme

Les femmes maires sont dynamiques, « ne se contentent pas d'attendre la suite des événements mais suivent les dossiers (Anosizato) », « nous frappons à toutes les portes (Bongatsara) », « nous avons des objectifs à atteindre » (Andriambilany). Il s'agit de femmes habituées à se mobiliser socialement et politiquement pour certaines, déjà avant leurs prises de fonction mais également durant leur mandat, non seulement au niveau de leurs fonctions mais aussi au sein d'autres structures comme les églises où elles sont responsables, ou assument d'autres responsabilités comme présidentes d'associations à l'intérieur de leur commune (présidentes d'associations de femmes) ou à l'extérieur (vice-présidente d'association de diaspora). Leurs motivations à devenir maires, ainsi que leur niveau d'instruction, expliquent un tel dynamisme.

Leurs compétences à collaborer avec les autres structures de la commune

« Savoir travailler en collaboration avec les chefs d'arrondissement et le Conseil communal (les maires interviewées sont toutes en milieu rural) est un atout (Andriampamaky) ». Traditionnellement, un conflit latent institutionnel existe entre les deux organes exécutif (le maire et son équipe qui proposent le budget) et délibératif (le Conseil qui délibère). Si les partis politiques dont relève le maire et le Conseil—surtout son Président—sont identiques, les chances d'entente augmentent. Mais la même appartenance politique n'est pas une condition *sine qua non* de réussite. Il reste l'idée de préséance « *ny maire manindry* », « la ou le maire domine » car, généralement, c'est elle ou lui, ou son équipe qui trouve les financements et les appuis. Ensuite, d'autres formes de luttes de pouvoir apparaissent et le conflit peut aboutir au tribunal (cas réel, mais qui ne concerne pas les maires interviewées), qui a attribué au maire le pouvoir d'agir sans son Conseil. Si les deux personnalités à la tête des deux organes sont d'appartenance politique différente, la situation est très difficile et aboutit souvent à une impasse.

Quant à la collaboration avec le Chef d'arrondissement, qui relève du ministère de l'Intérieur, des STD, la situation est particulière entre la maire et le Chef d'arrondissement de la commune rurale d'Ampanotokana : la majorité des actes administratifs sont signés par le Chef d'arrondissement alors que dans d'autres communes, ces prérogatives sont réservées aux maires.

La perception de leurs pairs

Avis favorables sur les femmes au pouvoir

De façon générale, les quelques avis recueillis sont formellement favorables aux femmes au pouvoir, du fait de « l'émancipation des femmes qui ne seront plus uniquement des charges », « *vesatra* », mais compte tenu également du passé historique de Madagascar et

de l'existence des reines : « avant, il y avait des reines capables comme Rasoherina! reine de l'Imerina! Hautes Terres Centrales ». Au-delà de la reine citée, ces points de vue rejoignent ceux de la majorité : l'opinion publique est, en effet, théoriquement favorable aux femmes au pouvoir. C'est un acquis.

Réserves : capacités des femmes si elles ont des profils de maire

Mais si on dit que « les femmes sont « réellement capables » « *mahavita tokoa ny vehivavy* », lorsqu'elles assument des responsabilités, d'autres émettent des réserves : « *rehefa manana caractère ho maire* », « quand elles ont un caractère conforme au profil d'un maire », c'est-à-dire des capacités de leader sous l'angle des relations humaines, ou des capacités d'écoute. Cette remarque fait référence aux femmes maires jugées peu liantes ou caractérielles et occulte d'autres critères plus pertinents pour leurs fonctions de maires, cités par leurs supérieurs hiérarchiques (cf. *infra*).

La perception de leurs supérieurs hiérarchiques

Avis généralement favorables mais nuancés chez les hommes

De façon systématique, au niveau des services des deux ministères, l'avis des supérieurs hiérarchiques est favorable, avec des critères à l'appui, mais dans une optique « genre », nous distinguerons les points de vue féminins et masculins, la différence institutionnelle étant, par ailleurs, moins pertinente. Les points de vue féminins, systématiquement positifs, soulignent les résultats obtenus par les femmes maires, résultats dus à leurs capacités à mieux communiquer avec la population et à mieux la mobiliser, en particulier les femmes (l'ex-Chef de Région DIANA et actuelle Directeur Général de la Décentralisation ainsi que la 2^{ème} adjointe de l'ex-Chef de district d'Atsimondrano) ; au fait d'être femme et mère de famille, habituée à gérer un ménage et à prévoir une situation, par conséquent, meilleu-

res gestionnaires (ex-Chef de Région) ; à leur sérieux et à leur souci du perfectionnisme, contrairement aux hommes qui se contentent de peu, « *mety io* ». Ce comportement leur donne la confiance des bailleurs de fonds, dans le contexte de la coopération décentralisée : « si c'est une femme, pas de souci à se faire ! » (ex-Chef de Région). Dans cette optique, un maire rencontré compte sur sa Conseillère pour trouver des appuis financiers externes.

Ces propos, qui semblent tendancieux, mettent en évidence le caractère sérieux des femmes maires, leurs capacités de gestionnaires, de communicatrices. Les points de vue masculins sont globalement positifs, « efficaces, en général », mais les arguments diffèrent.

Des critères de technicité

Le Directeur des finances locales et de l'action économique, qui a une connaissance particulière des communes, énumère les trois qualités de *leadership* d'un(e) maire : rigueur de gestion ; capacités de mobilisation de la population ; capacités de recherches de financement (dû au manque de financements pour les Communes : 200 à 500 parmi elles reçoivent des financements, et pour ce faire, doivent soumettre des demandes fiables). Il conclut en affirmant que « rares sont les hommes qui ont ces qualités », pour spécifier ensuite le cas des femmes maires : « Les femmes maires sont dynamiques et ont reçu des formations et des équipements *via* leur association ». Ces constats sont objectifs : ils rappellent les compétences techniques et le savoir-faire indispensables aux maires dans un contexte de pauvreté du pays. Le jugement porté sur les maires hommes est impartial, mais la suite éclaire la situation : les traits de caractère des femmes ainsi que la discrimination positive dont elles font l'objet (formations et équipements) expliquent les raisons de leur réussite. S'y ajoutent les capacités des femmes à se fédérer, à se mobiliser et les autres compétences acquises au fil de leurs expériences antérieures ou maîtrisées avant leur mandat (une des maires a été propriétaire d'un commerce de marchandises générales florissant et a géré un parc automobile – des camions – assez important, tandis qu'une autre possède

une entreprise d'auto-école, et presque toutes ont été adjointes aux maires auparavant).

Des critères plus subjectifs, voire résistants au genre

Les propos d'un responsable traduisent l'infériorité des femmes par rapport aux hommes et les efforts qu'elles doivent accomplir pour être à leur niveau : « les femmes prennent vraiment leurs responsabilités et c'est pourquoi elles ne démeritent pas par rapport aux hommes : « *tsy latsa-danja noho ny lehilahy* » ; elles ont aussi des capacités de mobilisation de la population, et pour parer à l'improviste ou les cas urgents, il faut des femmes, d'où les deux femmes maires du District (ex-Chef de district) ». Mais leur attitude est certainement moins liée à leur caractère intrinsèque qu'à leurs capacités d'organisation. Les propos d'un autre responsable sont machistes, réduisant les femmes à une image de la première femme Eve, faite pour berner les hommes, sans capacités techniques : « les femmes, parce qu'elles sont mères de famille, ont un caractère inné pour les relations humaines. Elles savent se faire aimer, mais pas au sens négatif. Elles sont des 'êtres fragiles', '*fanaka malemy*', littéralement 'des meubles fragiles', c'est pour cela qu'elles portent le *hasina*, une vertu particulière ; tandis que les hommes aiment la gloire ». Et en plaisantant, il fredonne : « les femmes nous emm... mais nous avons besoin d'elles ». C'est cette insulte, « parce que vous êtes femmes, vous réussissez », que les femmes maires interviewées trouvent insupportable et que certaines considèrent comme un problème.

Les perceptions des subordonnés et des membres des autres structures de la Commune

Quatre points principaux ont été cités par les subordonnés : la prise en compte du social, l'intégrité, la capacité de communication et la considération des femmes en particulier. Pour les uns, avoir une maire est une bonne chose car elle voit ce qui manque à la population ; un homme ne priorise pas les aspects sociaux. La maire d'Anosizato

a pu remettre en état cinq bornes fontaines, 10% de poteaux sans ampoule électrique (son 1^{er} adjoint au maire). A Andriampamaky, l'intégrité de la maire est appréciée : comme elle possède des biens, elle ne va pas puiser dans la caisse publique. Concernant sa capacité de communication, la secrétaire-comptable et le Président du Conseil communal ont affirmé que le maire sortant était plus rigide dans ses idées ; tandis qu'avec l'actuelle maire, on peut même discuter de la vie de famille. Une fille du précédent maire a affirmé : « c'est [la maire] vraiment une mère, elle sait éduquer : si quelque chose ne va pas, elle rectifie... Elle est mieux que mon père ». Cette perception allait à l'encontre des idées émises sur la commune d'Alakamisy-Fenoarivo où le maire est un homme mais « l'ambiance est sympathique » et la maire qui l'a précédée très critiquée pour son caractère acariâtre et ses abus d'autorité envers le personnel de la commune.

Les perceptions des administrés

Des administrés, rencontrés dans la commune d'Ampanotokana, ont comparé les réalisations de la femme maire actuelle et celles du maire sortant. Ils ont constaté une amélioration du service public et des infrastructures sociales. Les redevances communales perçues par la mise en place du guichet unique des bovidés ont permis d'améliorer les conditions de vie de la population par la construction de nouvelles salles de classe, l'électrification de certains *fokontany*, l'adduction d'eau potable pour trois *fokontany*, l'appui à l'octroi de copie d'acte d'état civil aux enfants en âge de scolarisation.

Ces réalisations sont possibles grâce à la bonne entente de la maire avec la population facilitant la mobilisation de cette dernière ainsi que sa participation (financière et en nature). Certains interviewés ont toutefois émis des critiques envers la maire, Présidente de l'association des femmes maires, du fait que cette dernière est trop absorbée par sa fonction de présidente et pas assez disponible pour recevoir ses administrés.

Les problèmes rencontrés

Le contexte politique

Les problèmes évoqués par les femmes et les hommes responsables politico-administratifs rencontrés ne sont pas exactement les mêmes. Cependant, le contexte politique reste un facteur commun de blocage pour la plupart des élus : moral et psychologique pour des femmes qui jugent la situation actuelle comme « déstabilisatrice » en « ne sachant pas si les maires vont rester ou pas », tandis que des hommes maires soulèvent les tracas administratifs dus à la différence d'appartenance politique avec les supérieurs.

Problèmes politiques pour les hommes et problèmes techniques pour les femmes

Les hommes ont relevé les relations de pouvoir dans le blocage administratif dû aux différences d'appartenance politique, par exemple, du maire et du Chef de district qui ne délivre pas toujours les documents nécessaires au premier. Les femmes n'ont pas fait mention de problèmes par rapport à leurs supérieurs hiérarchiques. Elles ont évoqué des problèmes administratifs et techniques liés à la commune, en général, notamment sur la gestion du personnel lorsqu'il a été habitué au laisser-aller : « c'était dans les bars que les gens trouvaient le maire pour la signature », et par conséquent le reste du personnel de la Commune ou les personnes affiliées pour les responsabilités, tels que les chefs de poste avancés de gendarmerie et autres, ivrognes invétérés. Elles mentionnent également les aspects techniques tels que le nombre croissant de la population, le manque ou la vétusté des infrastructures.

Problèmes en relation avec le genre

Les points de vue des femmes, en relation avec le genre, touchent aux conditions et à leur situation.

Les conditions de vie

Les hommes n'assument pas encore les activités liées à la reproduction (charges domestiques et éducation des enfants) : ils ne supportent pas l'absence des femmes à cet effet et « le partage des tâches au sein du ménage empêche les femmes de faire des activités qui leur prennent du temps ».

Les problèmes liés à la situation des femmes et à leurs intérêts stratégiques

La situation est liée aux sphères publiques et privées : les hommes, en général, ne supportent pas que les « femmes soient sur le devant de la scène » ou qu'elles les dépassent du point de vue professionnel : c'est le cas d'une femme qui a dû divorcer, son mari n'ayant pas supporté la position de sa femme. C'est aussi le cas d'une femme adjointe de *fokontany* éliminée qui, ayant un niveau d'instruction assez élevé pour une responsable en milieu rural, et beaucoup d'expérience dans la conduite des affaires de *fokontany*, gênait le maire.

Notons les problèmes liés au sexe, dont le harcèlement sexuel des supérieurs hiérarchiques et le manque de compréhension de la société si les femmes sont concernées par des problèmes de sexe. Deux attitudes caractéristiques du machisme peuvent être relevées dans cette situation : la première est permissive aux aventures sexuelles des responsables hommes à tous les niveaux, et la deuxième très critique vis-à-vis des femmes pour la moindre défaillance dans ce domaine. Pour le cas des femmes chefs de *fokontany*, le problème de la sécurité a été également soulevé par certains maires, facteur qui limite la participation des femmes aux débats de développement. Le déplacement pour réunion au chef-lieu de la Commune est parfois risqué pour les femmes chefs de *fokontany*. De ce fait, elles se font remplacer la plupart du temps par leur adjoint.

Conclusion

Les femmes maires jouent un rôle important à Madagascar, notamment au niveau de la coopération décentralisée. Leurs compétences techniques et leur savoir-faire liés à une discrimination positive à leur égard constituent des facteurs importants de leur réussite. La discrimination positive doit continuer. Il faut également mettre en évidence les qualités des femmes maires pour leur rendre justice et hommage et pour atténuer l'image profondément ancrée et erronée de la « Femme Eve, mère de famille spécifique, au foyer, sans autres critères de technicité ».

Le cas des maires faisant preuve de capacités, mais sans appui externe, devrait être examiné dans le cadre de la coopération décentralisée pour des programmes de travaux communs afin que les bailleurs de fonds ne restent pas sur leur *a priori* concernant les hommes. Mais le manque de masse critique des femmes au niveau de la vie politique est une réelle contrainte car elles auront des difficultés pour faire valoir leurs points de vue dans les cas où le plus grand nombre décide. La mobilisation des femmes dans l'approche « genre », notamment pour prendre part à la vie politique, commence au niveau des élèves et des étudiant(e)s afin que les acquis se développent.

Lala Raharinjanahary³
Tsilavo Randriamahaleo⁴

³ Professeure à l'Ecole Normale Supérieure, Université d'Antananarivo.

⁴ Ingénieur agronome, Consultant en développement local.

Liste des personnes rencontrées

Noms	Fonction
Mme Anjara Manantsara	Ex-chef de Région DIANA, Directeur Général de la Décentralisation
M. Jefferson Rahejao	Directeur des Finances Locales et de l'Action Economique, Ministère Décentralisation
M. Andriamihaja Jaona Radanielina	Ex-chef de district Atsimondrano, Région Analamanga
Mme Fanja Randriantsalama	Adjointe d'administration - Atsimondrano
M. Juanà Mich Ranaivo	Adjoint d'administration Atsimondrano
Mmes Recteur Aina Mamiharisoa et Edwige Razafindrafara	Secrétaires Principales, Direction des Ressources Humaines, Ministère de l'Intérieur
Mme Anne Razakarivony	Chef d'arrondissement Ambohimalaza (district Avaradrano, région Analamanga)
Mme Laurence Aimée Andriambololona et son équipe	Maire d'Anosizato ouest (district Atsimondrano)
Mme... et son équipe	Maire de Bongatsara (district Atsimondrano)
M. J. C. Andrianaivo Rakotobe et son équipe	Maire d'Alakamisy-Fenoarivo (district Atsimondrano)
Mme Pauline Razafimalala et son équipe	Maire d'Andriampamaky (Avaradrano)
M.	Adjoint au maire Ampanotokana (district Ambohidratrimo, région Analamanga)
Mme Yvette Marie Rakotomalala	Maire d'Andriambilany (région Vakinankaratra, district Ambatolampy)
M. Rakotovao Jean Claude	Maire de Miarinarivo I (région Itasy, district Miarinarivo)
	Maire de Soavinandriana I (région Itasy, district Soavinandriana)